

For a Comparative Systematics of Romance Languages

Pour une systématique comparée des langues romanes

Pentru o sistemică comparată a limbilor romanice

Louis BEGIONI,

CAER EA 854, Université d'Aix-Marseille

Abstract

This article aims to renew the comparative approach of neighboring languages especially romance. Without denying the achievements of the comparative grammar of languages and advanced scientific research in language typology, it wants to set new linguistic principles that put on the same level diachrony and synchrony within a linguistic system based largely on the psychomechanics of language of Gustave Guillaume particularly notions of system and deflexivity. This approach allows to integrate sociolinguistic approaches with the concept of "microdiachrony" for describing a language system to a given state language as a system in perpetual instability.

Resumé

Cet article a pour objectif de redonner ses lettres de noblesses aux recherches linguistiques dans le domaine de la comparaison des langues voisines telles les langues romanes. Notre démarche s'inscrit bien sûr dans la lignée de la grammaire comparative qui a connu ses heures de gloire dans les années 1930-1950 avec en particulier, en France, toute la production scientifique d'Antoine Meillet. Après cette période, ce type d'approche linguistique est plutôt resté au second plan et a souvent été considéré comme « moins scientifique » que les grandes théories du XXème siècle (linguistique structurale, grammaire générative, et autres théories formalistes) qui en partant des grands principes saussuriens ont surtout insisté sur le caractère formel des structures linguistiques en donnant une prédominance évidente à la synchronie.

Rezumat

Acest articol are ca obiectiv reînvestirea cercetărilor lingvistice cu tonurile sale de noblete, în domeniul comparării limbilor înrudite, precum cele romanice. Demersul nostru se înscrie pe linia gramaticii comparative, care a cunoscut vremurile sale de glorie în anii 1930-1950, în special, în Franța, prin întreaga producție științifică a lui Antoine Meillet. După această perioadă, acest tip de abordare lingvistică a rămas, mai degrabă, în plan secund și a fost adesea considerată drept „mai puțin științifică” decât marile teorii ale secolului al XX-lea (lingvistica structurală, gramatica generativă și alte teorii formaliste), care, pornind de la marile principii saussuriene, au insistat asupra caracterului formal al structurii lingvistice, cu predominanța evidentă a sincroniei.

Key-words: *Diachrony, synchrony, comparative linguistics of Romance languages, Romance linguistics, microdiachrony, psychomechanics of language.*

Mots clés: *recherches linguistiques, langues romanes, grammaire comparative, principes, caractère*

Cuvinte cheie: *cercetărilor lingvistice, limbi romanice, gramatica comparativă, principii, caracter.*

1. Deux approches de l'analyse linguistique

Depuis Ferdinand de Saussure, on a l'habitude en linguistique de distinguer l'approche diachronique et l'approche synchronique du langage. L'approche diachronique cerne l'évolution d'une langue au cours de son histoire alors que l'approche synchronique ne prend en compte qu'un

seul et unique état de la langue considérée. Ainsi, si l'on étudie l'évolution du système verbal depuis le latin classique jusqu'au français et à l'italien d'aujourd'hui, on qualifiera cette étude de diachronique; en revanche, si l'on étudie les systèmes verbaux du français et de l'italien modernes, ou bien en ancien français ou en toscan médiéval, et ce, sans en considérer l'évolution, on adoptera une perspective synchronique.

Avant Saussure, les deux points de vue étaient assez largement confondus : ainsi les tenants de la linguistique historique du XIX^e siècle (comparatistes et néo-grammairiens) tendaient-ils à tout expliquer – y compris les faits synchroniques – en termes diachroniques. C'est à Saussure qu'il revient d'avoir exposé la nécessité méthodologique et théorique de distinguer les deux perspectives, et justifié l'autonomie d'une approche synchronique de la langue à l'égard de la diachronie. Dans la première partie de son *Cours de linguistique générale* (1916, rééd. 1995), il introduit la différence entre la linguistique synchronique (ou « linguistique statique ») et la linguistique diachronique (ou « linguistique évolutive ») au titre des principes généraux fondant la possibilité même d'une étude scientifique de la langue : pour lui, il s'agit de « deux routes absolument divergentes ».

2. Le renouveau des études diachroniques

Après les grands succès de la linguistique synchronique, les études diachroniques ont également connu un grand développement, depuis les années 1960. Ce renouveau a été dû principalement aux apports des recherches sur la typologie et les universaux des langues. C'est dans cette perspective que se sont développées, entre autres, des études de plus vaste portée en particulier dans le domaine de la morphosyntaxe. C'est ainsi le cas de *Le Français en diachronie. Douze siècles d'évolution* de Christiane Marchello-Nizia (1999).

Par ailleurs, le regain d'intérêt porté depuis les années 1980 aux questions touchant à l'origine du langage ainsi qu'à la typologie des langues a conduit à renouveler l'intérêt des linguistes pour l'évolution historique des langues et à redorer ainsi le blason des études diachroniques.

Pour la linguistique, la distinction de Saussure entre synchronie et diachronie a été méthodologiquement très productive. En revanche, pour la sociolinguistique, l'homogénéité de la langue, en synchronie, reste très problématique. L'état de langue n'est en réalité jamais stable, il est toujours déjà traversé par la variation – dans le temps (« diachronie »), mais aussi dans l'espace géographique ou régional (« diatopie »), dans l'espace social (« diastratie ») ou encore dans le registre stylistique selon la situation (« diaphasie »). La « langue » et la « synchronie » de Saussure apparaissent très abstraites et ne rendent que peu compte des multiples phénomènes de variation. Même en synchronie, ces variations peuvent être caractérisées comme des micro-variations qui vont peut-être donner naissance à des variations diachroniques plus importantes, c'est ce que nous appellerons la « microdiachronie » qui est constituée par l'ensemble des microvariations diachroniques dans un état de langue donné. La synchronie n'est donc que l'équilibre instable mais cohérent susceptible de faire changer les rapports de force linguistique au sein d'un système dans l'ensemble en équilibre et cohérent.

3. L'approche systémique

La langue est en équilibre systémique à une époque **t1**; elle subit des changements linguistiques surtout au niveau de la morphologie et de la syntaxe qui ne sont, dans un premier temps, que des microvariations qui vont s'insérer dans des processus plus fondamentaux. Les variations importantes vont engendrer un déséquilibre du système qui doit resystématiser l'ensemble de ses règles de fonctionnement afin de retrouver un nouvel équilibre à une époque **t2**.

Pour expliciter cette approche, nous nous référerons à la notion fondamentale de « système » définie par Ferdinand de Saussure [1], à celle de « système de systèmes » proposée par Gustave Guillaume [2] et à la théorie des catastrophes de René Thom [3]. En effet, en linguistique, la notion de système est à la base de la compréhension du fonctionnement de la langue. Dans cette perspective les évolutions sur l'axe temporel correspondent aux passages successifs d'un système à un autre. La langue est en équilibre systémique à une époque **t1**, elle subit des changements linguistiques surtout au niveau de la morphologie et de la syntaxe qui ne sont, dans un premier temps, que des microvariations et qui au fur et à mesure deviennent des variations plus importantes.

Celles-ci provoquent un déséquilibre du système qui est obligé de changer un certain nombre des règles de fonctionnement pour retrouver un nouvel équilibre à une époque **t2**. Toutes les langues romanes que nous avons étudiées ont suivi ce modèle d'évolution. A certaines époques, il serait possible d'avoir des déséquilibres encore plus importants qui pourraient menacer l'avenir d'une langue ou causer des transformations structurelles en profondeur. C'est ainsi le cas du français parlé d'aujourd'hui dont les écarts linguistiques avec la norme écrite sont abyssaux. Dans l'œuvre de Gustave Guillaume, la notion de système est au centre de sa réflexion théorique. Dans le chapitre « La langue est-elle un système ? » de *Langage et science du langage* [4], il expose clairement sa position. Il reproche à Saussure et à Meillet de ne pas aller au-delà de cette affirmation sur le plan scientifique. Il propose un modèle « concentrique » [5] où la langue est définie comme:

un système de systèmes – un assemblage systématisé de systèmes contenant (ayant un contenu propre de positions intérieures) s'emboîtant les uns dans les autres et qui, inscrits chacun dans un plus étendu, le plus étendu de tous étant celui de l'assemblage qu'en fait la langue, différent entre eux sous toutes sortes de rapports, sauf celui de leur forme commune de contenant, laquelle se répète identique à elle-même, et en réalité invariante, du plus étendu au moins étendu, de sorte que celle du plus étendu, *la langue*, assemblage de tous, serait connue au cas où l'on réussirait à voir en traits nets la forme de l'un de ceux, riche ou pauvre de substance, qu'elle contient. [6]

Les objectifs d'une telle approche systémique consistent à dégager les processus d'équilibre et de déséquilibre linguistiques relatifs à l'évolution d'un sous-système linguistique considéré.

4. Un concept fondamental en systémique diachronique des langues romanes : la déflexivité

Notre conception de la déflexivité est à replacer dans le cadre d'une systémique diachronique des langues où les évolutions successives correspondent au passage d'un système à un autre tel que nous l'avons défini précédemment.

Si l'on prend l'exemple de l'article défini, dans les langues romanes, il s'agit certes d'un "mot indépendant dans la langue", mais qui reste syntaxiquement dépendant du substantif qu'il actualise. Par ailleurs, il s'agit bien d'une forme dématérialisée issue du démonstratif latin, mais cette réduction sémantique n'est pas totale : elle conserve les éléments d'actualisation et de détermination présents dans le démonstratif, rendant ainsi le lien entre l'article et le substantif beaucoup plus fort.

La déflexivité concerne le plan morphologique (puisqu'il s'agit d'une redistribution de la morphologie) et le plan sémantique (puisque la construction de l'article défini repose sur une réduction sémantique). Mais nous venons de voir que la syntaxe est aussi impliquée. On est, dès lors, en droit de se demander quelle place revient, dans cette évolution, aux processus syntaxiques qui accompagnent les processus morphologiques et sémantiques ? Un lien doit nécessairement exister entre les trois plans, mais de quel ordre ? Comme il ne paraît pas vraisemblable que ces trois processus soient, tous les trois, conjointement, la cause de la déflexivité, quelle en est la cause première ? Quels sont les mécanismes systémiques de la déflexivité ? Considérer que la déflexivité se limite à la création d'un morphème indépendant venant se substituer provisoirement d'abord, puis définitivement, à la désinence, est donc bien une vision réductrice des processus de déflexivité. Par exemple, la déflexivité portant sur la disparition des désinences casuelles latines dans les langues romanes, aboutit, certes, à la création de l'article (exprimant le genre et le nombre), mais aussi à bien d'autres formes linguistiques : entre autres, les prépositions, le partitif, le gérondif français, les auxiliaires, les pronoms personnels sujets français, les diminutifs et les augmentatifs. Ainsi, le diminutif italien *un diavoluccio* se traduit en français par plusieurs éléments anticipés : 'un bon petit diable' ; *un omaccione* par 'un grand méchant homme', les adjectifs italiens *piccolo*, *piccoletto*, *piccolino* et *piccino* sont rendus en français par *petit*, *plus petit*, *tout petit*, *vraiment tout petit*. Mais s'en tenir à cette vision essentiellement morphologique de la déflexivité laisse de côté un élément capital : le changement des règles régissant la syntaxe des marques morphologiques dans la phrase. Les mécanismes de la déflexivité sont plus complexes : ils passent, le plus souvent, par la

constitution d'un mot lié qui, par une opération de saisie anticipée réductrice de sens — désémantisante —, reçoit une partie des éléments exprimés par la forme grammaticale de la langue de départ. Ces nouveaux mots liés ne portent pas toute la signification des anciens morphèmes. Les autres éléments manquants se portent ailleurs, en fonction du nouvel équilibre systémique qui s'est créé dans la langue, en particulier sur l'ordre des mots. Ainsi, les différentes fonctions incluses dans la désinence latine vont être exprimées essentiellement par l'ordre des mots pour le nominatif et l'accusatif, partiellement pour les autres cas qui peuvent avoir recours aux prépositions. La déflexivité se caractérise donc par l'ensemble des opérations de redistribution d'éléments morphologiques liés dans le cadre de nouvelles priorités hiérarchiques dans le système de la langue.

5. L'importance de l'approche comparative

Les principes de l'approche comparative tels que nous avons commencé à définir ne coïncident que partiellement avec ceux de la typologie des langues et ceux de la linguistique dite « comparée ». En effet, la typologie des langues est une méthode de classification des langues selon plusieurs critères grammaticaux et linguistiques permettant de les classer en *types* et non en *familles génétiques* en essayant de dégager des universaux qui ont été recensés et organisés par Greenberg en 1963 (Greenberg Joseph Harold, *Universals of Language*). De son côté, la linguistique comparée repose sur la *comparaison*, entre les différents états d'une même langue ou entre des langues différentes mais issues d'un même ancêtre. Elle permet, en relevant des concordances régulières phonétiques, syntaxiques et, plus rarement, sémantiques, d'établir des parentés entre les langues. Elle a donc comme premier objet d'étude les similarités formelles révélées par ces comparaisons. Comme la typologie des langues, elle permet d'établir l'existence des familles de langues qu'on dit alors liées par des relations génétiques. Notre approche comparative se veut avant tout systémique en prenant en compte les phénomènes d'évolution diachronique. Elle veut donc éclairer de manière contrastive l'évolution diachronique de systèmes linguistiques voisins et montrer que leur équilibre synchronique peut être convergent ou divergent en fonction des choix systémiques d'abord microdiachroniques puis diachroniques. La référence à ce que nous avons appelé la microdiachronie est fondamentale car elle permet d'intégrer les réflexions et les études directement liées à la sociolinguistique. En effet, ce sont les variations microdiachroniques qui sont les embryons des équilibres systémiques des états de langue à venir.

Nous proposons maintenant un exemple d'analyse comparative systémique convergente entre le français et l'italien : le système hypothétique du latin classique aux langues romanes. Dans cet exemple, nous voulons mettre en évidence et ce, dans une perspective diachronique et systémique, l'évolution du système de l'hypothèse du latin classique au latin vulgaire et aux langues romanes en nous concentrant sur les changements systémiques successifs et en expliquant les mécanismes de ces changements. Le cas du système hypothétique est très significatif. En latin classique, celui-ci est caractérisé par l'emploi du subjonctif imparfait ou plus-que-parfait après la conjonction conditionnelle *SI*. L'apparition du futur périphrastique infinitif + le verbe *habeo* au présent de l'indicatif (par exemple on aura *amare habeo* au lieu de *amabo*) qui va substituer les deux formes de futur concurrentes *amabo* (j'aimerai) et *legam* (je lirai) – provenant de l'ancien subjonctif optatif – va avoir des conséquences profondes sur la réorganisation du système verbal latin. En effet, face à cette nouvelle périphrase, le latin crée symétriquement une autre périphrase infinitif + le verbe *habeo* à l'imparfait ; ainsi *amare habebam* aura la signification d'un futur dans le passé et remplace le subjonctif imparfait dans les propositions principales hypothétiques. On aura donc en latin vulgaire :

Dans la proposition subordonnée *SI* + subjonctif imparfait ou plus-que-parfait et la forme périphrastique verbe à l'infinitif + *habebam* dans la proposition principale. Cette nouvelle structure du système hypothétique va être celle du français jusqu'à l'époque classique et de l'italien jusqu'à aujourd'hui. Du latin vulgaire aux états de langues médiévaux des langues romanes les structures périphrastiques se sont phonétiquement amalgamées pour donner naissance au futur simple et au conditionnel présent, formes verbales dans lesquelles on reconnaît aisément dans les désinences la conjugaison du verbe *avoir* au présent et à l'imparfait. Il faut remarquer que le toscan médiéval

(seconde moitié du 13^e siècle) choisit une forme de conditionnel quelque peu différente de celle du français non pas à partir de l'infinitif + l'imparfait du verbe *habeo* mais de l'infinitif + le parfait du verbe *habeo* c'est-à-dire *habui*. Cette différence de construction va donner au conditionnel italien une valeur aspectuelle accomplie qui a tendance à renforcer l'irréalité de cette forme. Il convient de préciser que le choix définitif de ce type de conditionnel se fera au détriment de la forme concurrente construite avec l'imparfait de *habeo* (*amaria ~ amerei*, j'aimerais). Jusqu'au début du 20^e siècle, on peut encore trouver dans des textes littéraires italiens pour certains verbes outils des formes telles que *avria* (j'aurais), *saria* (je serais), *potria* (je pourrais), etc. En français, la disparition progressive du passé simple (temps verbal simple à l'aspect accompli) est sans doute la cause de la chute du subjonctif imparfait provenant du subjonctif plus-que-parfait latin avec un système désinentiel construit sur celui du passé simple. Le choix du français va se porter sur l'imparfait de l'indicatif qui dans le cas du système perd sa valeur temporelle de passé pour ne conserver que sa valeur aspectuelle d'inaccompli, tout à fait appropriée à l'expression d'une action irréaliste. Si l'on poursuit l'évolution jusqu'à aujourd'hui, on peut se rendre compte qu'à l'oral le français revient à un équilibre systémique semblable à celui du latin en généralisant l'emploi du conditionnel dans les deux propositions. En italien, le phénomène est décalé, en raison de la constitution plus récente de cette langue (à partir des années 1860 consacrant l'unification du pays) et l'on voit apparaître à l'écrit comme à l'oral des phrases hypothétiques avec un imparfait de l'indicatif après la conjonction *se* à la place du subjonctif imparfait. Dans des registres très familiers, le conditionnel se généralise comme en français parlé. Sur le plan systémique, on voit bien que, du latin classique au français et à l'italien d'aujourd'hui, les différents bouleversements structurels du système hypothétique ont tendance à déboucher sur un équilibre en utilisant le conditionnel là où le latin utilisait le subjonctif.

References

- [1] Saussure Ferdinand de (ed. de Mauro Tullio), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1975, p. 106 et suivantes.
- [2] Guillaume Gustave, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, 1964 et Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, pp. 220-240.
- [3] Quelques oeuvres de René Thom : *Stabilité structurelle et morphogénèse*, Paris, Interéditions, 1977 ; *Prédire n'est pas Expliquer*, Paris, Eshel, 1991 ; *Paraboles & Catastrophes*, Paris, Flammarion, 1980 ; *Théorie des catastrophes et biologie*, Copenhague, 1979.
- [4] Guillaume Gustave, *Op. Cit.*, pp. 220-240.
- [5] Guillaume Gustave, *Op. Cit.*, p. 224.
- [6] Guillaume Gustave, *Op. Cit.*, p. 223.

Bibliography

- GREENBERG Joseph Harold 2000, *Indo-European and its Closest Relatives. The Eurasiatic Language Family*, Stanford University Press, Stanford.
- GUILLAUME Gustave 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, 1964 et Québec, Presses de l'Université Laval.
- HAGEGE Claude 2000, *Halte à la mort des langues*, Odile Jacob, Paris.
- JAKOBSON Roman 1963, *Essais de linguistique générale I*, trad. N. Ruwet, Minuit, Paris.
- LAZARD Gilbert et Claire MOYSE-FAURIE 2006, *Linguistique typologique*, Presses universitaires du Septentrion, Lille.
- LUQUET Gilles et ROCCHETTI Alvaro 2002, *Regards sur la syntaxe historique des langues romanes*. Actes de la journée *Syntaxe historique des langues romanes* organisée par l'Association CONSCILA le 23 janvier 1998, Paris, Université de Paris III.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane 1999, *Le Français en diachronie. Douze siècles d'évolution*, Ophrys, Paris.

MARTINET André 1970, *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Francke, Berne.

RUHLEN Martin 1996, *L'Origine des langues. Sur les traces de la langue mère*, trad. P. Bancel, Belin, Paris.

SAUSSURE Ferdinand de 1975, *Cours de linguistique générale*, T. De Mauro, Payot, Paris.

SAUSSURE Ferdinand de 1995, *Cours de linguistique générale*, C. Bailly et A. Séchehayé, Payot, Paris.

THOM René 1977, *Stabilité structurelle et morphogenèse*, Paris, Interéditions.

THOM René 1979, *Théorie des catastrophes et biologie*, Copenhague, Danica Regia Academia Scientiarum.

THOM René 1980, *Paraboles & Catastrophes*, Paris, Flammarion.

THOM René 1991, *Prédire n'est pas Expliquer*, Paris, Eshel.